



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## heures supplémentaires

Question écrite n° 3308

### Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les conséquences de la suppression de la loi TEPA sur le secteur français du transport routier de marchandises (TRM). En effet, alors que les principaux objectifs de la loi TEPA étaient d'augmenter la croissance économique en augmentant le capital productif de l'économie et les heures travaillées par le biais de l'allègement des charges sociales sur les heures supplémentaires, et qu'il est avéré que ce secteur d'activité des TRM a chaque année recours de façon importante aux heures supplémentaires, il l'interroge sur les conséquences négatives, notamment en termes de diminutions salariales et d'augmentation d'impôts, qui ne manqueront pas d'impacter les différents acteurs de ce secteur. Dans un contexte de crise économique, il lui demande donc de bien vouloir préciser comment il compte procéder pour ne pas amoindrir le pouvoir d'achat des salariés de ce secteur et ne pas fragiliser leurs employeurs.

### Données clés

**Auteur :** [M. Stéphane Demilly](#)

**Circonscription :** Somme (5<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3308

**Rubrique :** Travail

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 août 2012](#), page 4775

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)